

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	11 février 2025
Délibération N°	15
Date de la convocation	31 janvier 2025
Objet	4.5.1 Autorisation d'attribution d'une prime exceptionnelle aux récipiendaires de la médaille du travail 2024

L'an deux mille vingt-cinq le onze février à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Serge RABINEAU
Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine
ANNEYA, Manar BOUIDA, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES,
Sabine SCHURMANN, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Daniel ROBEQUAIN
Anne VAN DEN BROECK

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Clémence ARTIERES (pouvoir à Mme ANNEYA)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Patricia WEBER (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250211-20250211-15-DRI-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

Objet : 4-5-1 AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE AUX RECIPIENDAIRES DE LA MEDAILLE DU TRAVAIL 2024

Le 14 janvier 2025

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n° 02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la délibération n°01 du 31 août 2021 et les délibérations n°02 du 19 octobre 2021 et n°03 du 29 mars 2022 qui modifient, pour partie, la délibération n°01 du 31/08/21.

Vu les diplômes de médaille d'honneur régionale, départementale et communale et de la médaille du travail délivrés par Monsieur le Préfet de l'Hérault au titre de la promotion de janvier 2025 aux récipiendaires suivants :

Médaille d'argent (20 ans de service) : 2 personnes : Mme PHARIPOU Magali, Monsieur GUIRAO Frédéric

Médaille d'Or (35 ans de service) : 1 personne : Monsieur ARTAUD Michel

Médaille Grand OR (40 ans de service) : 1 personne : Monsieur GUERROUMI Mébarek

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

Décide d'attribuer une prime exceptionnelle d'un montant de 250€ au récipiendaire de la médaille Grand Or, une prime exceptionnelle d'un montant de 200 € au récipiendaire de la médaille d'Or, et une prime exceptionnelle d'un montant de 100 € aux récipiendaires de la médaille d'Argent.

ARTICLE 2 :

La dépense correspondante, dont le montant s'élève à 650€ sera imputée au débit du compte 6414 " Indemnités et avantages divers".

ARTICLE 3 :

La dépense, d'un montant TTC de 228.92 € correspondant aux frais occasionnés par l'achat des médailles et autres fournitures relatives à cet événement, sera imputée au débit du compte 6068 "Autres matières et fournitures".

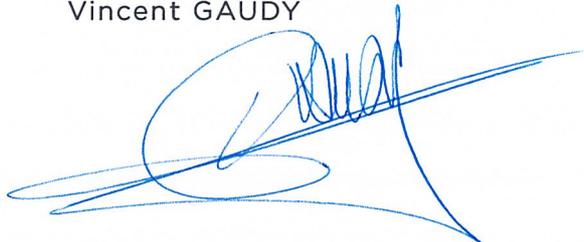
ARTICLE 4 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over a faint horizontal line.